

Espace réservé à l'administration		
No de matricule :		Zonage :
P.I.I.A. :	Zone inondable :	Aqueduc :
D.M. :	Rive :	Égout :

1. Identification du demandeur	Procuration si le demandeur n'est pas propriétaire <input type="checkbox"/>
--------------------------------	---

Prénom :	Nom :
Adresse :	
Ville :	
Province :	Code postal :
Tél. (1) :	Tél. (2) :
Courriel :	

2. Description du projet

Adresse :
N° de lot(s) :
Usage
<input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Commercial <input type="checkbox"/> Industriel <input type="checkbox"/> Agricole <input type="checkbox"/> Public <input type="checkbox"/> Autre : _____
S'agit-il d'un nouvel usage ou de l'ajout d'un usage ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Si oui, détails : _____

Description des travaux	
Superficie au sol : Actuelle _____	Projetée _____
Type de fondation : _____	
Type revêtement extérieur : _____	Revêtement toiture : bardeau d'asphalte <input type="checkbox"/> tôle <input type="checkbox"/>
Nombre de chambre(s) : Actuel _____	Projeté _____
Ajout d'un logement : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	

Échéancier		
Date de début des travaux :	Date de fin des travaux :	Valeur des travaux :

3. Concepteur des plans	Les plans sont signés et scellés par un architecte <input type="checkbox"/>
-------------------------	---

Concepteur :	Profession :
Courriel :	Tél. :

4. Exécutant des travaux	Autoconstruction <input type="checkbox"/>
--------------------------	---

Entrepreneur :	Tél. :
Courriel :	# R.B.Q. :



5. Documents à fournir

Veillez cocher tous les documents fournis

Documents obligatoires

- Formulaire de demande dûment complété.
- Plans, élévations, coupes, croquis et devis. Dans le cas d'un agrandissement ou d'un nouveau logement, ils doivent obligatoirement être réalisés par un technicien ou technologue en architecture ou un architecte (attention, pour certains bâtiments ou usages, ces documents doivent obligatoirement être signés et scellés par un architecte).

Documents additionnels à fournir (s'il y a lieu)

Dans le cas d'un agrandissement :

- Certificat d'implantation réalisé par un arpenteur-géomètre dans le cas de l'**agrandissement de plus de 25%** de la superficie au sol du bâtiment (incluant, entre autres, les dimensions et la superficie du terrain, la superficie au sol des bâtiments, le lac ou cours d'eau ainsi que la rive, la localisation des boisés dans les zones villégiature (VA) et forestière (FR), etc.).
Si vous avez un certificat de localisation, vous pouvez le joindre à votre demande et la personne responsable du dossier pourra valider si ce document est suffisant pour l'analyse de votre demande.
- Plan d'implantation à l'échelle indiquant, entre autres, les accès, les aires de stationnement de plus de 3 cases, les aires de chargement, le pourcentage d'espace vert ou naturel du terrain, les murs de soutènement, les clôtures, les haies, les arbres et les servitudes.
- Formulaire de demande de certificat pour aménager une installation septique si le terrain est non desservi par les égouts publics et qu'il y a **augmentation du nombre de chambres** au-delà de la capacité de l'installation septique actuelle.
- Procuration** signée par le propriétaire.
- Résolution du conseil municipal pour une propriété située dans un secteur de **P.I.I.A.**
- Résolution du conseil municipal pour une demande ayant fait l'objet d'une **dérogation mineure**.
- Terrain situé dans une **zone inondable** : Plan montrant la cote altimétrique moyenne du terrain et de la cote altimétrique du rez-de-chaussée du bâtiment principal.
- Permis, certificats et autorisations requis par les autorités gouvernementales ou la MRC d'Antoine-Labelle.
- Ententes notariées requises par la réglementation.
- Terrain situé en **zone agricole** : copie de l'autorisation délivrée par la CPTAQ à l'égard des travaux faisant l'objet de la demande de permis et la liste des installations d'élevage situées dans un rayon d'un kilomètre de ladite maison d'habitation ou dudit immeuble protégé. Documents nécessaires seulement lors d'un changement d'usage.

6. Déclaration du demandeur

- Je comprends qu'à compter du moment où l'ensemble des renseignements et documents exigés sont fournis et conformes, le fonctionnaire désigné dispose d'un délai de **30 jours** pour délivrer le permis.
- Je comprends que le fonctionnaire désigné peut demander d'autres documents nécessaires à l'analyse de ma demande.
- Je comprends que je dois **attendre que le certificat soit émis avant de faire les travaux**.

Je déclare par la présente que les renseignements donnés dans le formulaire et les documents joints à ma demande sont complets et exacts. Le fait de remplir ces champs constitue une signature.

Nom :

Prénom :

Date :

BÂTIMENT ACCESSOIRE

Si votre projet vise également la construction d'un bâtiment accessoire, veuillez remplir le formulaire à cet effet.

